

Communication sur la Métropole du Grand Paris.

Paris, le 11 juin 2019

Par Mme Anne HIDALGO - Maire de Paris

Seul le prononcé fait foi

Mes chers collègues

La Métropole n'est plus seulement une idée, seulement une intention. C'est un fait. Depuis les toutes premières conventions de coopération et la conférence métropolitaine historique, devenue syndicat mixte "Paris Métropole", puis la création de la Métropole du Grand Paris, Paris et les collectivités qui l'entourent ont renoué le dialogue. Des projets métropolitains ont vu le jour et nous assistons au développement concret du Grand Paris.

Nous construisons la Métropole parce que nous savons que sur des sujets comme la qualité de l'air, les mobilités, le logement, nous devons travailler ensemble. C'est la raison pour laquelle nous avons mené de très nombreuses coopérations, mais aussi soutenu la création d'une institution intercommunale spécifique à la zone dense : la Métropole du Grand Paris. Cette institution, nous l'avons voulue polycentrique, car le Grand Paris ne peut se développer harmonieusement que dans la reconnaissance de la diversité de ses territoires et dans le respect de leur histoire, dans l'écoute de leurs besoins spécifiques.

Par ailleurs, des territoires comme Plaine Commune, Est Ensemble, Grand Paris Seine Ouest, avaient montré la pertinence de ce polycentrisme pour rééquilibrer l'aménagement de la Métropole, la Métropole du Grand Paris et ses territoires : nos coopérations bilatérales ou multi-acteurs, comme l'Arc de l'innovation, le projet de baignade en Marne et en Seine, bien sûr, les Jeux Olympiques et Paralympiques, ou encore la Philharmonie de Paris. J'ai pu, hier soir, assister à un concert extraordinaire mêlant les conservatoires de la Seine-Saint-Denis et de Paris, dans une approche qui montre bien combien la Philharmonie de Paris est devenue aussi un outil de cette construction métropolitaine. Tout cela constitue le socle d'une gouvernance partagée, d'un espace de discussion et de délibération indispensable au développement du projet métropolitain.

20 ans après avoir semé les premières graines de ce projet, nous avons au moins 2 motifs de satisfaction.

Le premier, c'est que les collectivités de la Métropole n'ont jamais autant travaillé ensemble.

Permettez-moi, ici, de remercier l'historique Pierre MANSAT, qui a été, dans cette construction métropolitaine, un pilier, un atout et en permanence mobilisé depuis 2001 auprès de Bertrand DELANOË, puis, depuis 2014, à mes côtés.

Permettez-moi aussi de remercier Jean-Louis MISSIKA et l'ensemble des adjoints qui ont métropolisé beaucoup de leur politique municipale parisienne pour, justement, être en lien avec cette Métropole et la construire.

Les neuf protocoles de coopération qui vous sont soumis sont l'illustration de ces coopérations.

Le second motif de satisfaction, c'est que Paris n'hésite pas à assumer son rôle moteur dans cette construction, en mutualisant ses opérateurs, en transformant ses portes en places ou en contribuant à la péréquation budgétaire. Paris a une fonction d'innovation que nous assumons, mais Paris a une fonction de solidarité que nous revendiquons et portons. Si les avancées sont réelles, elles ne sauraient occulter tout ce qui reste à construire pour améliorer la qualité de vie, favoriser l'égalité d'accès au service public et rééquilibrer le développement du territoire.

Jamais la Ville et la Métropole n'ont été si ouvertes l'une sur l'autre. C'est le résultat, je l'ai dit, d'un travail concret quotidien, d'un travail qui n'a jamais été remis en question depuis plus de 15 ans entre les élus et les administrations. Cette volonté de relier nos territoires se traduit d'abord par la volonté d'effacer les frontières : la transformation des portes de Paris en places, la création de pistes cyclables, de cheminements pour les piétons, de passerelles pour franchir les ruptures urbaines, illustrent cette volonté. C'est cette même volonté que nous portons pour le périurbain, comme nous le verrons aussi ce matin, avec la présentation du rapport de la Mission d'Information et d'Évaluation sur l'avenir du périurbain.

Mais la construction de la Métropole doit aussi se faire dans les esprits. Les barrières invisibles sont souvent plus difficiles à faire tomber. Elles reposent sur la méconnaissance de son voisin ou du territoire où l'on habite. C'est pourquoi nous multiplions les initiatives visant à favoriser l'avènement d'une conscience, d'une culture métropolitaine. A Paris, les voies sur berges, "Paris Plages", la "Fête des jardins et de l'agriculture urbaine", les festivals de musique, les compétitions sportives, sont devenus des lieux de rencontre pour les métropolitains. Et l'on continuera avec une "Nuit Blanche", qui a toujours été ouverte à la Métropole, mais qui va l'être encore plus cette année.

C'est également le cas des équipements - je l'ai dit tout à l'heure : la Philharmonie, le centre hip-hop "La Place", l'École de création numérique TUMO, où, parce que nous l'avons souhaité ainsi, 36 % des usagers et des "usagères" sont issus du Grand Paris. Je peux parler aussi, parmi les équipements, de nos musées. Les grands bois sont très largement fréquentés par les habitants du Grand Paris : près de la moitié des visiteurs pour le bois de Boulogne et pour les deux tiers s'agissant du bois de Vincennes.

Mais nous voulons aussi que les Parisiennes et les Parisiens, et ceux qui visitent notre ville, regardent vers la Métropole, qu'ils se rendent au parc Georges-Valbon, en Seine-Saint-Denis, le plus grand de la Métropole, au parc de Saint-Cloud, dans les Hauts-de-Seine, sur la Tégéval, dans le Val-de-Marne, ou demain, au parc des Grandes Hauteurs qui reliera Paris à la forêt de Romainville. Nous voulons qu'ils visitent la basilique de Saint-Denis, cette merveille de notre patrimoine, les châteaux de Rueil-Malmaison ou de Rambouillet, le musée du MAC VAL à Vitry-sur-Seine, le musée de l'Air et de l'Espace au Bourget, ou le musée Rodin à Meudon.

C'est aussi pour cela que la Ville avait consenti en 2015 à augmenter le coût du pass Navigo pour les Parisiens afin qu'un tarif unique pour toute la région Ile-de-France puisse être créé, que nous soutenons les randonnées urbaines du Grand Paris et que, bientôt, nous déploierons dans Paris une signalétique métropolitaine qui indiquera tous ces hauts lieux, ces beaux lieux de la Métropole.

Nous voulons encourager les rencontres, le rapprochement entre métropolitains pour forger une communauté de destins qui est le socle d'une citoyenneté métropolitaine. La Métropole polycentrique, ce n'est pas un slogan, mais une réalité concrète qui consiste à donner accès au territoire pour rééquilibrer son développement et favoriser la mixité sociale. La mixité sociale est au fondement de la Métropole que nous voulons. Elle passe d'abord par le partage de la richesse, le rééquilibrage du développement du territoire.

La Ville de Paris assume son rôle en participant à la péréquation financière et en contribuant de façon importante au fonctionnement des services par nature métropolitains. C'est le cas des transports, avec 390 millions d'euros versés à Ile-de-France Mobilités en 2018.

Pour rééquilibrer le développement du territoire, nous soutenons des projets comme l'Arc de l'innovation, qui soutient la dynamique entrepreneuriale à l'est de Paris. L'entrée de la Métropole du Grand Paris dans "Paris&Co" participe de cette démarche, de la même façon que son entrée dans la Maison des canaux accompagnera le développement métropolitain des économies circulaires et solidaires.

Ce rééquilibrage, nous le favoriserons aussi avec la convergence progressive des taux de fiscalité sur les entreprises, qui devrait intervenir à partir de 2021.

Le plan métropolitain de l'habitat et de l'hébergement est également un outil indispensable pour que l'offre de logements sociaux se développe davantage à l'ouest. Paris prendra toute sa part. Nous y contribuerons.

Comme vous le savez, j'avais fait de la participation au rééquilibrage l'une des conditions de la candidature de Paris aux Jeux Olympiques et Paralympiques de 2024. Le protocole sur l'héritage des Jeux, que nous avons élaboré avec la Seine-Saint-Denis et les quatre territoires du département, en est l'illustration.

Pour porter ces politiques liées au logement, à l'aménagement et au développement économique, la Ville de Paris a ouvert ses opérateurs à la Métropole du Grand Paris et aux collectivités métropolitaines. L'Atelier parisien d'urbanisme travaille avec de très nombreux acteurs publics présents dans la Métropole et accompagnera la mise en œuvre des nouvelles coopérations entre Paris et les autres collectivités.

Nous avons également ouvert "Grand Paris Aménagement", qui est devenu "Paris & Métropole Aménagement", la Société de requalification des quartiers anciens - la Soreqa - et la Société d'économie mixte de la Ville de Paris, Semaest, afin de partager notre expertise en matière de résorption de l'habitat insalubre et de revitalisation commerciale des territoires.

Les avancées sont réelles et elles se sont même accélérées depuis 2012. Mais nous devons aller plus loin en nous concentrant sur des sujets déterminants pour la qualité de vie des métropolitains, autrement dit sur ce que nous avons en commun. C'est en soutenant une gestion collective des communs métropolitains, en engageant des projets et en réinventant le dialogue, que nous parviendrons à répondre aux défis actuels qui ne connaissent pas de frontières.

Le premier défi, c'est, bien sûr, de permettre aux métropolitains de mieux respirer. Nous sommes fiers d'avoir contribué à ce qu'une zone à faibles émissions voit le jour à l'échelle métropolitaine. Il s'agit d'une démarche historique pour la qualité de l'air dans l'agglomération parisienne, qui montre l'utilité d'une coordination à l'échelle de la Métropole du Grand Paris et témoigne de la volonté de coopération qui anime les communes sur ce sujet.

Le développement des modalités de déplacement, plus apaisé, est également un enjeu métropolitain essentiel dans un territoire qui souffre d'une trop grande place accordée à la voiture et de nombreuses ruptures de continuité. Après l'extension du Vélib', nous appelons à mettre en place un réseau cyclable métropolitain. Une concertation sur le sujet pourrait avoir lieu, associant communes et départements. Elle pourrait être orchestrée par la Métropole du Grand Paris, comme pour la zone à faibles émissions. Amélioration de la qualité de l'air, apaisement de la mobilité, rééquilibrage en matière de logement, mais aussi accès aux espaces naturels, préservation des paysages, maîtrise des risques : les thématiques sur lesquelles les territoires travaillent ensemble sont nombreuses.

Pour aller plus loin, nous devons, bien sûr, inventer de nouvelles formes de dialogue. En dépit des incertitudes qui peuvent planer sur l'avenir institutionnel de la Métropole, nous avons donc su coopérer pour unir, pour rapprocher les territoires du Grand Paris grâce à des mécanismes de gouvernance partagée. Nous devons continuer à développer des projets partenariaux qui dépassent les frontières administratives, des communautés d'acteurs comme l'Arc de l'innovation, les ateliers sur des sujets qui connaissent une multiplicité d'acteurs - je pense aux questions relatives à la mobilité, puisque la Métropole et les élus métropolitains sont aussi invités à participer au Conseil parisien des mobilités que j'ai mis en place il y a maintenant plus d'un an - des grandes consultations d'urbanisme qui permettent de dégager une vision partagée à l'image de celles menées sur les routes du futur par le Forum métropolitain.

Je veux remercier à nouveau Jean-Louis MISSIKA et Christophe NAJDOVSKI, remercier aussi Stéphane BEAUDET, vice-président de la Région Ile-de-France, et le président Patrick OLLIER, d'avoir porté, au sein du Forum métropolitain, cette proposition qui donne lieu aujourd'hui à une exposition au Pavillon de l'Arsenal, avec un appel à projets innovant qui va nous permettre de progresser.

Je vous invite toutes et tous à visiter cette magnifique exposition qui donne des pistes extrêmement concrètes pour travailler sur les routes et les autoroutes d'Ile-de-France, et qui, c'est historique, a permis de rassembler toutes les collectivités dont je viens de parler. C'est un élément historique, comme quoi le fait de travailler, d'être 100 % métropolitains sur un territoire et d'essayer de construire à partir de ce territoire permet de surmonter les incertitudes et les débats parfois théoriques et polémiques sur "la Métropole mérite-t-elle d'exister ou pas ?" Voyez, par la force de la volonté et du travail de terrain, on arrive à des grandes choses.

Il nous faudra tout de même inventer de nouvelles formes de gouvernance. Ainsi, une conférence des parties pourrait être organisée à l'échelle métropolitaine. C'est ce que je propose. Comme, d'ailleurs, pour les COP sur le climat, je propose que cette conférence se réunisse chaque année sous la coprésidence du préfet de région, du président de la Métropole du Grand Paris, afin de créer les conditions d'une discussion permanente et institutionnalisée. Cette conférence serait aussi l'occasion de réunir au-delà des seuls responsables politiques, associant la société civile, les partenaires sociaux, les entreprises, les associations, les collectifs de citoyens, afin qu'ils prennent part aux débats et organisent les événements pendant toute la période.

Cette conférence ne remettrait pas en cause l'organisation intercommunale de la zone dense telle que la Ville de Paris la soutient depuis le départ et qui s'est concrétisée par la Métropole du Grand Paris. Tout système qui ne s'appuierait pas sur les communes et leur maire et dont le mode d'élection serait séparé du scrutin municipal, serait évidemment voué à l'échec parce que non ancré dans des territoires à partir de la base qui est la commune.

La Métropole, mes chers collègues, a un bel avenir. Il nous suffit de l'inventer ensemble.

Je vous remercie